MODE D'EMPLOI - Comment remplir votre questionnaire SLS 2027 ?

1. Vérifier et corriger si nécessaire, les informations préremplies dans le formulaire

POUR CHAQUE CADRE (A, B, C ou D) VERIFIER SI LA SITUATION EST EXACTE OU INCOMPLETE :

- si vous décelez une inexactitude ou un manque, modifiez soigneusement la ligne correspondante
- si l'occupant n'est plus présent dans le logement, cochez la case correspondante
- si d'autres occupants vivent dans le logement, remplissez une ligne pour chacun d'eux. Si le nombre d'occupants est supérieur à 5, merci de renseigner les informations le(s) concernant sur papier libre en n'omettant pas de mentionner votre nom et votre référence locataire

Un numéro exclusivement dédié : 02 28 21 11 01 (prix d'un appel local) de 9h-12h30 et 13h30-17h00 du lundi au vendredi

2. Cas particuliers liés à la nouvelle réglementation – Loi ELAN

Pensez à cocher les cases correspondantes à la situation :

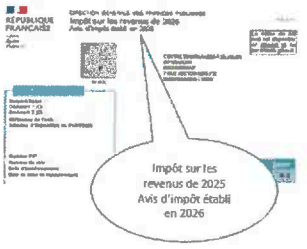
- Si vous avez un enfant faisant l'objet d'un droit de visite et d'hébergement vous devez fournir une photocopie de la décision du juge aux affaires familiales, ou de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, ou l'attestation des deux parents, afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.
- Pour tout occupant détenteur d'une Carte Mobilité Inclusion mention « invalidité » ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80%, vous devez en fournir une photocopie recto-verso afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

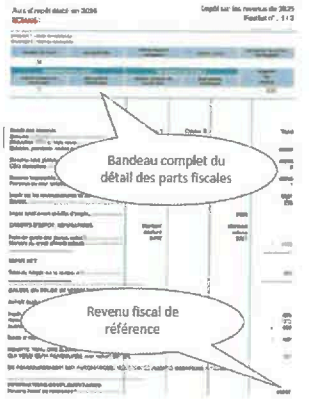
3. Avis d'imposition sur les revenus obligatoires pour tous les occupants

- La photocopie dans son intégralité de votre **AVIS D'IMPOSITION 2026** sur les revenus de l'année 2025 c'est à dire les pages où sont mentionnées votre nom et adresse ainsi que le détail de vos revenus, « Revenu Fiscal de Référence visible » et le détail des parts fiscales.

ATTENTION : **ni les DECLARATIONS d'imposition, ni les Avis de Situation Déclarative à l'impôt sur le Revenu (ASDIR) ne sont pris en compte.**

Si vous n'êtes pas en possession de votre avis d'imposition, vous pouvez le récupérer dans votre espace particulier sur le site internet des impôts : https://www.impots.gouv.fr. A défaut, adressez-vous, dans les meilleurs délais, à votre Centre des impôts pour obtenir un duplicata, ou un récépissé de déclaration tardive (une copie revêtue du cachet du centre des impôts et mentionnant le Revenu Fiscal de Référence avec le nombre de parts fiscales).





- Pour chacun des occupants ne figurant pas sur votre avis, la photocopie de leur propre avis d'imposition 2026 (impôt sur les revenus de l'année 2025).
- Si vous figurez au titre des revenus 2025 sur la déclaration des revenus de vos parents : une photocopie complète de l'avis d'imposition 2026 de vos parents (impôt sur les revenus de l'année 2025).
- Si vous avez déclaré vos revenus de 2025 à l'étranger : une attestation de votre employeur précisant les revenus annuels perçus en 2025, traduit et convertis en euros.

Si vous quittez votre logement après le 1er janvier 2027 votre réponse reste OBLIGATOIRE !

4. Pièces justificatives à joindre en cas de changement de situation ou situation spécifique

Mariage	Photocopie du livret de famille ou de l'acte de mariage
PACS	Photocopie de la convention de PACS
Divorce	Photocopie du livret de famille portant la mention de la date du jugement de divorce et/ou photocopie du jugement de divorce et courrier mentionnant le nom de la personne qui conserve le logement
Rupture du PACS	Photocopie du justificatif de la dissolution du PACS et courrier mentionnant le nom de la personne qui conserve le logement
Séparation	Courrier signé du concubin ayant quitté le logt, stipulant l'abandon du domicile conjugal
Naissance	Photocopie du livret de famille ou de l'acte de naissance
Décès	Photocopie du livret de famille ou de l'acte de décès
Baisse de ressources	Si vos ressources ont diminué en 2026 d'au moins 10% par rapport à celles de 2025, fournir les pièces justificatives pour les 12 derniers mois, tels que bulletins de salaire, attestation France Travail, justificatifs de retraites, de pensions, etc...